



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

| (en KMAD) | Exercice 2013 | Exercice 2012 |
|--|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 4 704 643 | 4 775 086 |
| Autres produits de l'activité | 138 692 | -67 433 |
| Produits des activités ordinaires | 4 843 335 | 4 707 653 |
| Achats | -3 878 286 | -4 087 576 |
| Autres charges externes | -282 341 | -290 959 |
| Frais de personnel | -199 579 | -207 177 |
| Impôts et taxes | -70 002 | -8 472 |
| Amortissements et provisions d'exploitation | -226 675 | -198 733 |
| Autres produits et charges d'exploitation | 8 776 | 3 676 |
| Charges d'exploitation courantes | -4 648 107 | -4 789 241 |
| Résultat d'exploitation courant | 195 228 | -81 588 |
| Cessions d'actifs | -1 222 | 4 876 |
| Autres produits et charges d'exploitation non courants | -3 989 | -19 373 |
| Autres produits et charges d'exploitation | -5 211 | -14 497 |
| Résultat des activités opérationnelles | 190 017 | -96 085 |
| Produits d'intérêts | 3 630 | 1 739 |
| Charges d'intérêts | -31 319 | -36 868 |
| Autres produits et charges financiers | -237 | 3 621 |
| Résultat financier | -27 926 | -31 508 |
| Résultat avant impôts des entreprises intégrées | 162 091 | -127 593 |
| Impôts sur les bénéfices | -44 009 | -25 225 |
| Impôts différés | -34 510 | 58 436 |
| Résultat net des entreprises intégrées | 83 572 | -94 382 |
| Intérêts minoritaires | -2 458 | -1 168 |
| Résultat net - Part du groupe | 86 030 | -93 214 |
| Résultat net par action en dirhams | 22,06 | -23,90 |
| - de base | 22,06 | -23,90 |
| dilué | 22,06 | -23,90 |
| Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams | 22,06 | -23,90 |
| - de base | 22,06 | -23,90 |
| - dilué | 22.06 | -23,90 |

| En millions de dirhams | Exercice 2013 | Exercice 2012 |
|--|---------------|---------------|
| Exercices du 1er Janvier au 31 Décembre | | |
| Résultat de l'exercice | 83,5 | -94,3 |
| Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts) | | |
| Ecart de conversion des activités à l'étranger | | |
| Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente | | |
| Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie | | |
| Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations | | |
| Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies | | |
| Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global | | |
| Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées | | |
| Autres éléments du résultat global nets d'impôts | | |
| RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE | 83,5 | -94,3 |
| Dont Intérêts minoritaires | -2,5 | -1,2 |

| Variation des capitaux propres consolidés | | | | | | | |
|---|---------|---|-----------|------------------------------|--|------------------------|-----------|
| | Capital | Primes d'émission, de fusion et d'apport | Réserves | Résultat de l'exercice | Capitaux propres Part du groupe | Intérêt minoritaire | TOTAL |
| Situation à l'ouverture de l'exercice 2012.12 | 390 000 | 1 604 | 1 767 500 | 106 684 | 2 265 788 | 5 579 | 2 271 367 |
| Affectation du résultat de l'exercice N-1 | | | 106 684 | -106 684 | | | |
| Variation de l'auto-contrôle | | | | | | | |
| Changement de méthodes comptables | | | -11 759 | | -11 759 | | -11 759 |
| Résultat de l'excercice | | | | -93 214 | -93 214 | | -93 214 |
| Autres mouvements | | | 16 000 | | 16 000 | -1 168 | 14 832 |
| Situation à l'ouverture de l'exercice 2013.12 | 390 000 | 1 604 | 1 878 425 | -93 214 | 2 176 815 | 4 411 | 2 181 226 |
| Affectation du résultat de l'exercice N-1 | | | -93 214 | 93 214 | | | |
| Changement de méthodes comptables | | | | | | | |
| Résultat de l'excercice | | | | 86 030 | 86 030 | | 86 030 |
| Autres mouvements | | | -872 | | -872 | -2 462 | -3 334 |
| Situation à la clôture de l'exercice 2013.12 | 390 000 | 1 604 | 1 784 339 | 86 030 | 2 261 973 | 1 949 | 2 263 922 |

| Etat de la situation financière | | |
|--|---------------|---------------|
| Actif (En KMAD) | Exercice 2013 | Exercice 2012 |
| Immobilisations incorporelles | 1 118 | 4 607 |
| Immobilisations corporelles | 1 924 178 | 2 016 441 |
| Autres actifs financiers | 40 081 | 40 740 |
| Impôts différés actifs | 7 148 | 52 737 |
| Actifs non-courants | 1 972 525 | 2 114 525 |
| Autres actifs financiers courants | 12 248 | 12 248 |
| Stocks et en-cours | 901 007 | 764 027 |
| Créances clients | 984 302 | 770 418 |
| Autres débiteurs courants | 201 875 | 197 040 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 32 641 | 239 613 |
| Actifs courants | 2 132 073 | 1 983 346 |
| TOTAL ACTIF | 4 104 598 | 4 097 871 |
| | | |
| Passif (En KMAD) | Exercice 2013 | Exercice 2012 |
| Capital | 390 000 | 390 000 |
| Primes d'émission et de fusion | 1 604 | 1 604 |
| Réserves | 1 784 339 | 1 878 425 |
| Résultats net part du groupe | 86 030 | -93 214 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère | 2 261 973 | 2 176 815 |
| Intérêts minoritaires | 1 949 | 4 411 |
| Capitaux propres de l'ensemble consolidé | 2 263 922 | 2 181 226 |
| Provisions non courantes | 94 651 | 83 619 |
| Avantages du personnel | 76 483 | 70 115 |
| Dettes financières non courantes | 49 916 | 241 313 |
| Impôts différés passifs | 207 995 | 219 394 |
| Autres créditeurs non courants | 41 687 | 44 337 |
| Passifs non courants | 470 732 | 658 778 |
| Provisions courantes | 3 690 | 3 827 |
| Dettes financières courantes | 168 628 | 306 131 |
| Dettes fournisseurs courantes | 883 851 | 641 400 |
| Autres créditeurs courants | 313 775 | 306 509 |
| Passifs courants | 1 369 944 | 1 257 867 |
| TOTAL PASSIF | 1 840 676 | 1 916 645 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF | 4 104 598 | 4 097 871 |

| | Exercice 2013 | Exercice 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 83 572 | -94 382 |
| Ajustements : | | |
| Elim. des amortissements et provisions | 190 892 | 180 117 |
| Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution | 1 222 | -4 876 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt | 275 686 | 80 859 |
| Elim. de la charge (produit) d'impôt | 78 519 | -33 211 |
| Elim. du coût de l'endettement financier net | 31 319 | 36 868 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt | 385 524 | 84 516 |
| Incidence de la variation du BFR | -108 336 | 329 902 |
| Impôts différés | | |
| Impôts payés | -44 009 | -25 225 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | 233 179 | 389 193 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | -82 204 | -171 670 |
| Variation des autres actifs financiers | 659 | 1 963 |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | 2 038 | 7 456 |
| Intérêts financiers versés | -31 319 | -36 868 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | -110 826 | -199 119 |
| Remboursement d'emprunts | -150 000 | -200 000 |
| Remboursement de dettes résultant de contrats loc-fin. | -22 924 | 90 852 |
| Variation des comptes courants associés | -425 | -7 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | -173 349 | -109 155 |
| Variation de la trésorerie | -50 996 | 80 919 |
| Trésorerie d'ouverture | -62 548 | -143 467 |
| Trésorerie de clôture | -113 544 | -62 548 |
| Variation de la trésorerie | -50 996 | 80 919 |



DIRECTION GÉNÉRALE :

Twin Center Tour A 18^{ème} étage Casablanca • Tél. : +212 (5) 22 95 41 00 • Fax : +212 (5) 22 95 81 77

Relation actionnaires : Abdelilah Fadili • E-mail : a.fadili@sonasid.ma

www.sonasid.ma

Publication des comptes 25x36 mars 2014.indd 3 20/03/14 11:56





COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

1. Référentiel comptable retenu

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6,2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Dépotrologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

l'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés,

les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes,

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 31 décembre 2013.

4.2. Périmètre de consolidation

| | 31 Décembre 2013 | | | 3 | 1 Décembre 201 | 2 |
|---------------------|------------------|---------------|---------|-------------|----------------|---------|
| | % d'intérêt | % de contrôle | Méthode | % d'intérêt | % de contrôle | Méthode |
| SONASID | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG |
| LONGOMETAL ARMATURE | 96,93% | 96,93% | IG | 96,93% | 96,93% | IG |

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1st janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1st janvier 2006 ;

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement. A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les

plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit ou ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

• la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

A compter du 1º janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une

provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

5.4. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilar

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et (b) les actifs et passifs d'impôt sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale

5.5. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que Les outs engages pour infliere ou perveiln des risques environmentaux et eniginalit des avantages economiques unust, ses que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite lié à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus

PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2013

| | 3 | 31 Décembre 2013 | | | 1 Décembre 201 | 2 |
|---------------------|-------------|------------------|---------|-------------|----------------|---------|
| | % d'intérêt | % de contrôle | Méthode | % d'intérêt | % de contrôle | Méthode |
| SONASID | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG |
| LONGOMETAL ARMATURE | 96.93% | 96.93% | IG | 96.93% | 96.93% | IG |

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe SONASID au 31 décembre 2013 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Sonasid, à l'adresse suivante : www.sonasid.ma

Ce jeu complet comprend outre le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés, les notes annexes choisies conformément aux dispositions de la norme IAS 34 (norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire).

■ ERNST & YOUNG

Aux Actionnaires de SONASID Casablanca

PRICENATERHOLKE COPERS

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDEE DU GROUPE SONASID.

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2 263 922 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 83 572.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat, de l'état du résultat global, de l'état des flux de trésorerie, de l'état des variations des capitaux propres ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il flournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 7 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Bachir Tazi Associé

Price Waterhouse

Re Withour



DIRECTION GÉNÉRALE:

Twin Center Tour A 18eme étage Casablanca • Tél. : +212 (5) 22 95 41 00 • Fax : +212 (5) 22 95 81 77

Relation actionnaires : Abdelilah Fadili • E-mail : a.fadili@sonasid.ma

www.sonasid.ma

Publication des comptes 25x36 mars 2014 indd 4 20/03/14 11:56